

# Directeur(trice) du service d'accueillantes d'enfants (H/F/X)

Référence Le Forem : 0682373

Date de mise à jour : 20/03/2024



Centre public d'Action sociale de Anderlues - Maison communale d'accueil d'enfants  
Activités des crèches et des garderies d'enfants



Type de contrat

**Durée Déterminée**



Lieux de travail

**Anderlues**



Régime de travail

**Temps partiel**



Langue(s)

**FR**



Nombre de poste(s) : **1**

**Réserve de recrutement**

Centre public d'Action sociale de Anderlues  
Centres Publics d'Action Sociale (C.P.A.S.)

## Poste à pourvoir

### Responsabilités et missions

En tant que directeur.rice du service d'accueillantes d'enfants du CPAS, vous intégrez une équipe et assumerez sous l'autorité de la Directrice générale et conformément aux décisions des instances du Centre, les missions suivantes, telles que définies dans l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02 mai 2019 :

- Dans le cadre de son milieu d'accueil, le/la directeur.rice gère l'accueil des enfants depuis le terme du congé de maternité jusqu'à la scolarisation en dehors de leur milieu de vie et de la présence des parents. Il/Elle vise à répondre adéquatement aux besoins quotidiens et d'éducation de chaque enfant, à contribuer conjointement avec ses parents à son développement global tout en permettant à ceux-ci de concilier leurs responsabilités parentales, professionnelles et leurs engagements sociaux.
- Le/La directeur.rice met en œuvre au quotidien le projet d'accueil dans une logique d'amélioration permanente de la qualité. Il/Elle s'assure que les pratiques éducatives, les comportements soient en conformité avec le projet d'accueil, le code de qualité et la convention internationale des droits de l'enfant.
- La direction a pour fonctions principales :
  - D'assurer la gestion administrative, organisationnelle du milieu d'accueil ;
  - D'assurer la gestion d'équipe et des ressources humaines (recrutement, insertion, évaluation, plan de formation, organisation du travail d'équipe/des horaires) ;
  - D'accompagner le changement et d'orienter les pratiques ;
  - De participer et de coordonner la mise en œuvre du projet d'accueil, dans son évaluation et son évolution en ce compris dans ses dimensions socio-psycho-éducative et de santé ;
  - D'instaurer une approche des relations avec les parents et les enfants favorisant l'accessibilité à tous et le soutien à la parentalité ;
  - D'assurer un rôle d'interface auprès des familles, des partenaires, des acteurs locaux et de développer des actions permettant une ouverture à la communauté locale.

### CONDITIONS D'EXERCICE DE LA FONCTION :

- La fonction s'exerce sur le territoire communal d'Anderlues et implique des déplacements.
- Le bureau se situe au sein de la crèche

- Elle s'inscrit au sein du service de la Petite enfance du C.P.A.S. qui regroupe la crèche et le service d'accueillantes d'enfants. A ce titre, vous êtes amené.e à collaborer avec la direction du service de la crèche.
- Elle implique une capacité d'adaptation face aux situations imprévues et urgentes.

### Profil souhaité

- Vous avez une bonne connaissance du domaine de la Petite enfance ou êtes prêt.e à acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de la fonction.
- Vous maîtrisez la langue française.
- Vous avez le sens d'une communication claire, positive et bienveillante.
- Vous disposez de compétences managériales ou êtes prêt.e à vous former.
- Vous faites preuve de rigueur, d'organisation et avez le sens des responsabilités.
- Vous êtes capable de faire face aux imprévus.
- Vous avez une bonne gestion du stress.
- Vous êtes capable de travailler de manière autonome et en équipe.
- Vous êtes à même de rédiger, traiter, assurer le suivi de tout document nécessaire à l'exécution de vos missions (projet d'accueil, rapports, courriers,...).
- Vous faites preuve de déontologie, discrétion et confidentialité.
- Vous avez une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, NTIC) et de l'intérêt pour les nouvelles technologies.
- Vous disposez du permis de conduire (B) et d'un véhicule.

### Lieu(x) de travail

- Anderlues

## Votre Profil

### Métier

Responsable de structure d'accueil

### Savoir faire comportementaux

- |                              |                            |                          |
|------------------------------|----------------------------|--------------------------|
| • Efficacité                 | • Esprit d'analyse         | • Esprit d'équipe        |
| • Acceptation de la critique | • Assertivité              | • Assiduité              |
| • Attention                  | • Curiosité intellectuelle | • Maîtrise de soi        |
| • Motivation                 | • Tolérance                | • Faculté d'adaptation   |
| • Fiabilité                  | • Hygiène corporelle       | • Initiative             |
| • Innovation                 | • Présentation             | • Persévérance           |
| • Ordre                      | • Soins                    | • Sens de l'organisation |
| • Sens des responsabilités   | • Sens de l'éthique        | • Respect des règles     |
| • Communication              | • Capacité de décision     | • Autonomie              |

## Compétences numériques

- Traitement de l'information
- Communication
- Création de contenu
- Sécurité

## Expériences, langues et qualifications

Expérience	Niveau d'expérience	Exigé
Responsable de structure d'accueil	Moins de 2 ans -	Non

### \* Enseignement supérieur de type court :

1. Bachelier assistant en psychologie
2. Bachelier assistant social
3. Bachelier soins infirmiers (Comprend infirmier gradué social ou infirmier en santé communautaire)
4. Bachelier infirmier responsable de soins généraux
5. Bachelier en psychomotricité
6. un grade de bachelier en accueil et éducation du jeune enfant
7. un autre grade de bachelier de qualification ou de master dans les domaines des sciences psychologiques, des de l'éducation et enseignement ou de la santé publique (visés à l'article 83 du décret du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement et l'organisation académique des études), dans la mesure où ce grade sanctionne des compétences utiles à l'accueil de la petite enfance.

### \* Enseignement supérieur de type long :

1. Master en sciences psychologiques
2. Master en sciences de l'éducation
3. Master en ingénierie et action sociale
4. Master en sciences de la santé publique

Langue	Niveau de maîtrise	Exigé	Informations complémentaires
Français	C2 - Expert	Oui	

Permis nécessaire pour l'exercice de la fonction	Sélection médicale	Exigé
Permis de conduire validé pour une catégorie B	Non	Oui

## Condition du poste

Type de contrat	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Réserve de recrutement
Durée Déterminée	13/05/2024		Oui
<b>Régime de travail</b>	Temps partiel		
<b>Horaires de travail</b>	du lundi au vendredi variable de 7h à 17h30		
<b>Nombre d'heures</b>	18.5		
<b>Salaire</b>	Barème B.1 + allocation de fonction + chèques-repas		

**Conditions requises :**

1. Etre belge ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne ;
2. Etre âgé.e de 21 ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;
3. Jouir des droits civils et politiques ;
4. Disposer du diplôme adéquat (voir liste ci-dessus)
5. S'engager à justifier dans les trois ans de la prise de fonction d'une formation complémentaire reconnue par l'ONE à destination du/de la directeur.rice de milieu d'accueil (frais à charge de l'employeur) ;
6. S'engager à transmettre, au plus tard lors de l'épreuve orale, un extrait de casier judiciaire – modèle 2 vierge et remettre à l'engagement, un certificat médical validant votre aptitude physique et psychique à exercer la fonction
7. Avoir introduit sa candidature dans les formes et délais fixés par l'appel ;
8. Réussir les épreuves d'examen :

**Epreuves de sélection**

Le jury émettra un avis après

**1. Epreuve écrite sur des matières déterminées****a. la législation en matière des C.P.A.S. :**

- Loi du 08/07/1976 organique des C.P.A.S. ;

**b. la législation relative au secteur de l'accueil de la petite enfance :**

- Décret visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française du 21 février 2019 ;
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003 fixant le code de qualité, tel que modifié ;
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le régime transitoire des milieux d'accueil du 22 mai 2019 tel que modifié ;
- Arrêté du gouvernement de la communauté française du 02 mai 2019 fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s ;

**c. Le développement de l'enfant durant sa petite enfance et ses besoins en-dehors du milieu familial.****d. La gestion des ressources humaines et des principes de management en lien avec les réalités du secteur.****2. Une épreuve orale visant à apprécier la maturité des candidats et leur motivation à exercer la fonction.****Atouts :**

- Une expérience dans une fonction semblable ou similaire ;
- Une expérience en tant que TPMS d'un milieu d'accueil ;
- Une expérience au sein d'un pouvoir public.

## Modalités de candidature

### Personne de contact

**Nom de la personne :** Mme. Mélanie Gasperoni

**Fonction :** Directrice générale

### Vous pouvez postuler via :

#### Courrier

**Nom de l'entreprise :** CPAS Anderlues - à l'attention de Mme RIZZO Lori, Présidente

**Adresse :** Rue Paul Janson, 61

**Code Postal :** 6150

**Ville :** ANDERLUES

**Pays :** Belgique

#### E-mail

cpasanderlues@cpas-anderlues.be

#### Autres modalités

Sous peine de nullité, les candidatures doivent être adressées :

- pour le 12 avril 2024 au plus tard (date de la poste ou de l'accusé de réception faisant foi),
- au C.P.A.S. d'Anderlues, à l'attention de la Présidente, par voie postale (rue Paul Janson, 61 à 6150 Anderlues)
- accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, **d'une copie recto-verso de la carte d'identité et du diplôme.**

**Date de début de diffusion:** 20/03/2024 – **Date de fin de diffusion:** 12/04/2024